

Module 5 – Le travail : quelles mutations ?

La généralisation du numérique (informatique et réseaux) au sein des organisations entraîne de nouvelles modalités de travail qui, elles-mêmes, établissent des droits et des obligations. La relation de travail se traduit par un contrat de travail ou par un contrat de prestation de services. La formation tout au long de la vie devient un enjeu prégnant pour pérenniser l'employabilité.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment le numérique transforme-t-il les modalités du travail ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les modalités du travail engendrées par le développement du numérique. ▪ Identifier les conséquences de l'évolution des modalités du travail. 	Travail collectif, travail collaboratif, travail à distance, télétravail Flexibilité du travail : horaires, organisation de la journée de travail, lieux de travail, lieux de formation... Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelle Droit à la déconnexion	Le développement du numérique modifie la manière dont le travail s'exerce. Ces modalités de travail qui transforment l'organisation traditionnelle des activités salariées ou non salariées se déploient, posant de nouvelles questions au sein des organisations : quand et où travaille-t-on ? Comment travaille-t-on : seul ou collectivement ? L'utilisation professionnelle du numérique, notamment hors les murs de l'entreprise, peut générer la mobilisation quasi-permanente des individus qui ont besoin d'être protégés. Cette utilisation, à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs, pose la question du découisonnement entre la vie privée et la vie publique. Le droit s'empare progressivement de ces sujets pour réguler les pratiques. À partir d'exemples concrets (tirés notamment de l'actualité ou de situations rencontrées en PFMP) ainsi que de cas simples de jurisprudence ou de situations didactisées, il s'agit d'étudier ce que l'informatique en réseaux modifie dans les modalités du travail et d'examiner comment le droit s'en saisit afin de codifier les usages.
			→ Lien avec l'enseignement professionnel – contexte ← d'exercice des activités professionnelles.
Quels statuts possibles pour une relation de travail ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les caractéristiques du contrat de travail et du 	Contrat de travail : les trois éléments caractéristiques Contrat de prestation de	Le contrat de travail est une modalité courante de formalisation de la relation de travail qui lie un employeur à des personnes identifiées comme salariées. Face à cette forme classique de

	<p>contrat de prestation de services.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les différents types de contrat de travail. ▪ Différencier les statuts de salarié et d'indépendant. 	<p>service</p> <p>Les types de contrat de travail : CDI, CTT, CDD</p> <p>Organisation du temps de travail</p> <p>Rémunération</p> <p>Représentation</p> <p>Statut du salarié</p> <p>Statut du travailleur indépendant</p>	<p>relation contractuelle, le contrat de prestation de services se développe. Ces deux modalités de relation de travail induisent deux statuts différents (saliariat et travail indépendant) qui génèrent des droits et des obligations différents.</p> <p>À travers l'étude de ces contrats, de situations issues de l'actualité, d'expériences professionnelles des élèves, il s'agit de dégager les éléments caractérisant la relation de travail ainsi que les droits et obligations découlant du statut de salarié ou de travailleur indépendant.</p>
<p>Pourquoi se former tout au long de la vie ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les enjeux de la formation tout au long de la vie pour l'individu et pour l'entreprise. ▪ Identifier les possibilités de modalités de formation. 	<p>Compétences, qualifications</p> <p>Compte personnel de formation</p> <p>Formation tout au long de la vie</p> <p>Formation initiale, continue</p> <p>VAE, contrats d'apprentissage, de professionnalisation</p> <p>E-learning</p>	<p>Les mutations du travail impliquent une professionnalisation qui sans cesse évolue. Le développement permanent des compétences professionnelles devient ainsi un enjeu important afin de répondre aux besoins des entreprises et de maintenir l'employabilité des individus. La formation tout au long de la vie apporte des éléments de réponse puisqu'elle vise à assurer un continuum entre la formation initiale, générale ou professionnelle et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences : actions de formation continue, activités professionnelles, implications associatives ou bénévoles. Elle inclut les démarches d'orientation, de bilan, d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de validation des acquis de l'expérience.</p> <p>À travers l'exploration de différents dispositifs de formation ou de témoignages de professionnels, il s'agit de montrer ce que la formation tout au long de la vie offre comme perspectives aux entreprises et aux individus.</p> <p>Cela peut être l'occasion de préparer les élèves à leur future vie professionnelle.</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 18 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.